

	Action	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Pilote de l'action	Indicateur(s) / Cible
<b>Conforter la liberté de la recherche</b>									
1	Formaliser notion d'appartenance à une unité de recherche							Direction à la recherche + Direction des ressources humaines	Rédaction d'un référentiel, voté par le conseil d'administration, diffusé aux personnels des unités de recherche.
2	Clarifier la définition de "produisant"							Direction à la recherche	Référentiel élaboré en concertation avec les unités de recherche et le conseil scientifique.
3	Mettre en place un groupe de travail piloté par le conseil scientifique sur Éthique et culture technologique							Conseil scientifique	Nombre de débats au CS : 2. Nombre de réunions : 0.
4	Informers sur l'éthique (dont plagiat)							Direction à la recherche + Ecole doctorale	Nombre de sessions de formation : 1 cycle de 9 conférences sur l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique. Nombre de stagiaires : 240 doctorants.
<b>Systématiser les bonnes pratiques de recrutement</b>									
5	Diffuser toutes les offres d'emploi sur Euraxess							Direction des ressources humaines	Ratio nb offres d'emplois diffusées sur Euraxess / nb offres emplois total de l'année
6	Formaliser les informations nécessaires pour diffuser une offre d'emploi							Direction des ressources humaines	Rédaction d'une fiche de synthèse
7	Formaliser un process de retour vers les candidats							Direction des ressources humaines	Rédaction d'une fiche de synthèse
<b>Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants</b>									
8	Faire signer une charte aux nouveaux arrivants							Direction des ressources humaines	Rédaction d'une charte
9	Rédiger un guide du nouvel arrivant (versions française et anglaise)							Direction des ressources humaines	Rédaction d'un guide
10	Organiser une journée d'accueil des nouveaux arrivants							Direction des ressources humaines	Ratio nb participants / nb invités : 29%
11	Clarifier la rédaction des conventions encadrant l'accueil de chercheurs							Direction générale des services	Rédaction d'une procédure.
<b>Cultiver un environnement de travail stimulant</b>									
12	Rédiger un cadre pour la standardisation des règlements intérieurs des unités de recherche							Direction générale des services	Rédaction d'un document de cadrage
13	Chaque unité de recherche transmet à la DGS une copie de son règlement intérieur							Direction générale des services	Nombre de règlement intérieur transmis au DGS : 8 (l'ensemble des unités de recherche).
14	Compléter le contrat de travail (+ une version anglaise pour information)							Direction des ressources humaines	Rédaction d'une clause concernant la PI. Traduction du contrat de travail en anglais.
15	Mettre en place une formation pour les managers							Direction des ressources humaines	Nb managers qui ont suivi la formation : 13 en 2017, 26 en 2018. Nb de directeurs de thèse qui ont suivi la formation : 8 en 2018.
16	Réaliser une journée annuelle des directeurs de thèse							Ecole doctorale	En cours.
17	Communiquer sur les possibilités de formations							Direction des ressources humaines	Nb de chercheurs formés par an : 128 en 2017.
18	Communiquer sur les dispositifs de mobilité existants (entrante/sortante) et accompagner les impétrants							Direction à la recherche + Direction des ressources humaines	Rédaction de fiches de synthèse par dispositif : 2 existants pour la mobilité sortante. Nombre de chercheurs soutenus (entrants/sortants): - Sortants : 2017 = 8 doctorants, 2018 = 3 doctorants (WIP). - Sortants : 2018 = 6 chercheurs

	Action	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Pilote de l'action	Indicateur(s) / Cible
19	Développer un portail d'information destiné aux chercheurs : (opportunités) appels à projets recherche, mobilité, formations professionnelles, PEDR, délégation CNRS, etc							Direction à la recherche	Non mis en œuvre
20	Créer un pôle de suivi des post-doctorants au sein de l'ED							Ecole doctorale	Non mis en œuvre
21	Développer des outils pour l'amélioration du traitement salarial des doctorants							Direction à la recherche + Ecole doctorale + Direction des ressources humaines	Salaire moyen des doctorants en 2018 : 1500€ net mensuel.
<b>Accompagner l'activité partenariale des chercheurs</b>									
22	Chaque chercheur contacte son référent PVP (DR) avant/pendant/après un projet de recherche							Direction à la recherche	Rapport nombre de contacts / nb de projets enregistrés dans la base TOGETHER : 100%
23	Chaque chercheur déclare sa réponse à un AAP/ son dépôt d'un projet de recherche dans la base Recherche							Direction à la recherche	Nombre de projets enregistrés dans TOGETHER
24	Effectuer une réunion de lancement pour chaque projet de recherche (DR, chercheur, DAF, DRH)							Direction à la recherche	en cours Nb réunions de lancement internes (ou réception fiche de synthèse des points-clés) / nb total projets (par an) : 100 %
25	Rédiger un guide UTC de propriété intellectuelle							Direction à la recherche	En cours
26	Tenir deux fois par an un comité des contrats (DR, DAF)							Direction à la recherche	Non mis en œuvre pour le moment
27	Créer la possibilité d'un congé sabbatique recherche			gelé				Direction à la recherche	Non mis en œuvre
28	Encourager la participation au développement du réseau européen							Direction à la recherche	En cours de réalisation
<b>Diffuser les résultats de la recherche</b>									
29	Création d'une archive institutionnelle pour les publications							BUTC	Réalisé
30	Formation à l'utilisation de l'archive institutionnelle							BUTC	Nb sessions de formation Nb personnes formées
31	Diffuser les règles d'embargo des publications							BUTC	Écrire une note avec les règles Nb contacts BUTC pour les règles d'embargo
32	Définir une base unique et enregistrer chaque publication							BUTC	Mise en place d'une base unique Nb articles enregistrés dans la base / nb total publications : 110 (depuis déploiement en juillet 2018) / 450 en moyenne par an.
33	Accompagner les chercheurs pour communiquer via le site de l'unité / l'équipe / le chercheur							Direction à la recherche + Direction de la communication	